

De nouveaux assauts néolibéraux contre l'éducation



De nouveaux assauts néolibéraux contre l'éducation

- La ministre de l'Éducation de l'Alberta étend le diktat du gouvernement sur les commissions scolaires locales - *Kevan Hunter*
- Démantèlement du système d'éducation postsecondaire avec l'aide de la firme McKinsey & Company - *Dougal MacDonald*
- Les indicateurs de performance: une autre idée zombie - *George Allen*
- Les défis de l'enseignement postsecondaire en Ontario - *Steve Rutchinski*
- La situation de l'éducation supérieure en Ontario - *Entrevue avec Colleen Burke*

De nouveaux assauts néolibéraux contre l'éducation

La ministre de l'Éducation de l'Alberta étend le diktat du gouvernement sur les commissions scolaires locales

- *Kevan Hunter* -

À la suite d'une étude du cabinet de consultants multinational Grant Thornton LLP, la ministre de l'Alberta Adriana LaGrange a signé un arrêté ministériel concernant les opérations de la Commission scolaire de Calgary (CSC) le 21 mai. Cet arrêté établit 19 conditions que la Commission doit respecter avant le 30 novembre sans quoi la ministre démantèlera la commission scolaire élue et nommera des commissaires qui obéiront docilement au diktat du gouvernement.

L'étude a été parrainée par la ministre de l'Éducation en novembre 2019 pour punir la CSC d'avoir ouvertement parlé des conséquences des compressions du gouvernement au financement de l'éducation. Alors que cette année la CSC avait ultimement obtenu l'autorisation de puiser dans ses fonds d'infrastructure et d'entretien pour conserver son personnel, elle s'attendait à devoir supprimer 300 postes d'enseignants au beau milieu de l'année scolaire en raison du budget annoncé par le gouvernement albertain.

En ciblant la CSC par ces mesures, la ministre de l'Éducation veut envoyer un message à toutes les autres commissions scolaires de la province sur la façon dont le gouvernement compte fonctionner et comment elles doivent se mettre au pas ou en subir les conséquences.

Ce qui se passe dans l'éducation publique à Calgary est une préoccupation pour tous les Canadiens, car elle illustre comment l'offensive antisociale est menée par les cercles dirigeants pour miner l'éducation publique et élargir l'espace pour la privatisation et la destruction encore plus grande du système public.



Le mandat confié à Grant Thornton par le gouvernement était d'examiner « la gestion des coûts financiers et de gouvernance » en ciblant les questions telles « le coût de prestation des services » et « les centres spécifiques de dépenses » qui comprennent, entre autres, « les niveaux de personnel et la rémunération qui leur est liée ». Grant Thornton se présente comme un conseiller des gouvernements municipaux et d'autres niveaux de gouvernement sur la « viabilité financière », ce qui en bon français veut dire conseiller les gouvernements sur quelles compressions effectuer.

L'étude est au service de la prise en charge de l'éducation publique par des intérêts privés. Le point de départ n'est pas que tous les enfants vivant en Alberta ont le droit à l'éducation et que nous devons déterminer comment garantir ce droit. Plutôt, la perspective est que le financement de l'éducation est un fardeau et une perte pour la société et les autres secteurs de l'économie.

Le rapport se veut une série d'observations sur ce que seraient les points positifs et les points négatifs des finances de la CSC. Du côté négatif, la CSC avait signé un bail à long terme pour son centre administratif avant que les prix du pétrole ne chutent et, par conséquent, elle déboursa des sommes beaucoup plus élevées que le taux actuel du marché. Du côté positif, toujours selon Grant Thornton LLP, la « CSC est présentement au haut de l'échelle en termes d'efficacité, comparativement à d'autres juridictions scolaires en ce qui concerne les coûts du personnel d'entretien ». La CSC se vante du fait qu'elle assigne à chaque préposé à l'entretien 2 361 mètres carrés, en moyenne, à nettoyer. Aucune enquête n'est faite à savoir si ceci est adéquat ni même réaliste dans des conditions normales. Le rapport ne reconnaît même pas que, dans les conditions de la pandémie mondiale, les écoles ne peuvent pas être rouvertes de façon sécuritaire sans augmenter de façon considérable le niveau et la fréquence du nettoyage.

La CSC est critiquée parce qu'elle n'avait pas suffisamment d'argent dans son compte de réserves d'opération « dans un moment d'incertitude financière à la suite de l'élection d'un nouveau gouvernement ». En d'autres mots, le gouvernement peut fixer le financement de l'éducation comme bon lui semble, n'aurait aucune responsabilité sociale d'assurer un financement conforme aux besoins

des élèves, des enseignants et des travailleurs de l'éducation et la CSC serait fautive parce qu'elle ne serait pas prête à faire face à la situation.

Voici le résumé que fait le rapport de ses conclusions :

« Dans l'ensemble, les conclusions révèlent une organisation qui a connu sa part de tourmente au niveau de la gouvernance en faisant passer le processus avant la fonctionnalité et en raison d'une vision à court terme de la viabilité financière. Cela étant dit, au niveau opérationnel de la gestion financière nous avons trouvé plusieurs exemples de solides processus et contrôles financiers ainsi que d'autres aspects sur lesquels nous avons fait des recommandations pour les améliorer. »

La ministre a choisi les recommandations du rapport qui faisaient son affaire pour brosser le portrait désiré d'une institution publique défaillante qui a perdu son chemin et a besoin de l'intervention du gouvernement pour se remettre sur les rails. Le contenu du rapport est déformé pour que celui-ci semble être plus critique envers la CSC qu'il ne l'est en réalité.

Comme la CSC a supposément « mis l'accent sur les questions liées au processus interne et sur l'interprétation de la politique plutôt que sur les questions stratégiques à l'ordre du jour », la solution est d'apporter différents amendements aux politiques de prévisions opérationnelles, d'avoir un formateur en matière de gouvernance approuvé par la ministre et d'améliorer le programme de gestion de risques.



Le jargon d'affaires est renversant, mais un élément se démarque : la gestion de risques. Les conditions requises pour que les étudiants puissent s'épanouir et que les enseignants et les travailleurs de l'éducation puissent répondre à ces besoins et défendre leurs droits sont perçues comme autant de boulets par les riches parce qu'elles réduisent le montant de valeur sociale reproduite (richesse) qu'ils peuvent exproprier et réclamer comme profit privé. Pour les riches, le système d'éducation est la source de travailleurs dont ils ont besoin et qui possèdent les qualifications précises qu'ils requièrent. Les intérêts privés exigent aussi le contrôle sur tout, de la construction des écoles

(partenariats publics-privés), à la planification des programmes, en passant par l'enseignement supérieur où ils veulent contrôler la recherche.

Nous devons garantir le droit à l'éducation parce que la société a besoin d'enseignants, de travailleurs de l'éducation, d'écoles, de collèges et d'universités à l'esprit éclairé pour aider à élever nos enfants et à ouvrir une voie au progrès de la société. Nous avons besoin d'un système d'éducation qui reconnaît que garantir ce droit signifie qu'il faut veiller aux besoins de tous les étudiants et fournir les programmes pertinents. Plus particulièrement, les enfants autochtones, dont la langue première n'est ni l'anglais ni le français, et les enfants ayant des besoins particuliers, doivent pouvoir bénéficier de tout ce dont ils ont besoin pour s'épanouir.

Mais le gouvernement Kenney a un ordre du jour différent. Son objectif est de servir les intérêts privés de ceux qui contrôlent l'économie qui constituent l'oligarchie financière et, en Alberta, plus spécifiquement les oligarques de l'énergie et leurs financiers. Tout ce qui ne sert pas cet intérêt est sacrificable.

Entre autres, la ministre LaGrange a avisé la CSC qu'elle doit « fixer des mesures de performance qui

peuvent servir à évaluer la qualité des programmes et quelle information est requise pour contrôler l'efficacité éducationnelle et en termes de coûts des programmes supplémentaires ».

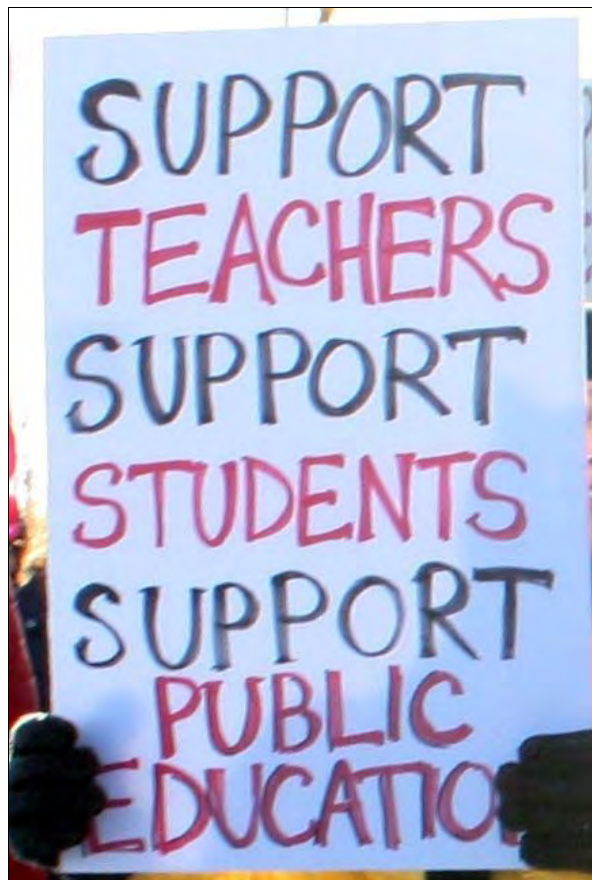
Ce qu'on laisse entendre, c'est que la CSC doit se recentrer sur son « activité principale » d'éduquer les étudiants dans le contexte d'une école régulière. Dans le cadre du système d'éducation public de Calgary, il y a de nombreux programmes alternatifs, comme les programmes d'immersion, d'apprentissage axé sur les arts, l'éducation axée sur les sciences, des classes pour les étudiantes enceintes et les nouvelles mères, et des programmes de sensibilisation pour les élèves à risque qui ne réussissent pas dans les écoles traditionnelles. Avec ces programmes viennent des dépenses supplémentaires liées au transport des étudiants sur de longues distances ou, dans certains cas, pour les élèves ayant des besoins particuliers, ce qui requiert des classes avec moins d'étudiants.

Le fait de restreindre la portée de l'éducation publique est conforme aux objectifs de la Loi 15, *Choice in Education Act*, qui a été adoptée le 24 juin par l'Assemblée législative de l'Alberta. La Loi 15 centralise davantage le processus d'approbation des écoles à charte entre les mains du ministre de l'Éducation et élargit les critères sur lesquels les écoles à charte peuvent être approuvées. La Loi supprime également l'obligation que la commission scolaire soit invitée à organiser un programme alternatif avant qu'il puisse être établi comme une école à charte. C'est aussi conforme à la politique du Parti conservateur uni de « financement par étudiant équitable en fonction du choix d'école ». L'Alberta finance déjà les écoles privées à 70 % du système public et Kenney a clairement dit qu'il est favorable à l'expansion d'écoles privées et à charte. Forcer la CSC à se recentrer sur ses « affaires principales » plutôt que sur les « programmes supplémentaires » peut servir à éliminer des programmes qui ne répondent pas aux besoins de l'oligarchie financière, comme les écoles alternatives. C'est un processus en vertu duquel les étudiants les plus vulnérables seraient abandonnés, ce qui ne semble pas être une grande préoccupation pour le gouvernement ni pour la ministre de l'Éducation ni pour le gouvernement de l'Alberta.

La CSC est avisée qu'elle doit « soutenir la salle de classe de façon plus directe (c'est-à-dire, avec des enseignants « réguliers » et moins de spécialistes, de dirigeants, d'administration, etc.). Rediriger les ressources aux « premières lignes » est devenu un mantra dans le contexte de l'offensive antisociale. Cela déforme la réalité parce que la plupart des enseignants qui sont des dirigeants désignés enseignent à temps plein ou presque, et les quelques spécialistes qui existent fournissent aussi des services essentiels aux étudiants et aux enseignants.

D'autres mesures de « gestion financière » envisagées sont d'éliminer tous les services de transport scolaire aux étudiants vivant dans un rayon de moins de 2,4 km de l'école et d'augmenter les frais de transport.

Comme le fait valoir l'organisation Appuyez nos étudiants, la ministre de l'Éducation devrait avoir comme priorité en ce moment la réouverture des écoles en toute sécurité. En fait, en ce moment, les écoles ont besoin de plus de ressources, pas de moins de ressources. Les étudiants souffrent déjà de la façon arbitraire dont la décision de fermer les écoles et de mettre à pied un grand nombre de travailleurs de l'éducation a été prise. Le refus de



consulter les enseignants et de faire en sorte qu'ils participent aux prises de décision cause des dommages aux étudiants et au système d'éducation.

Le gouvernement n'a pas assumé sa responsabilité sociale de financer adéquatement l'éducation, et lorsqu'il y a des failles dans le système, il cherche à infliger le coup de grâce. Alors que tout le monde se concentre sur la façon de surmonter la crise, le gouvernement a saisi l'occasion pour promouvoir un ordre du jour de privatisation. C'est un comportement éhonté. Entretemps, ce sont les enseignants et les travailleurs de l'éducation qui assument leur responsabilité sociale puisque le gouvernement refuse de le faire. Lorsque les écoles ont été fermées, les enseignants et les travailleurs de l'éducation n'ont pas attendu qu'on leur dise quoi faire. Ils se sont immédiatement mis en action pour veiller au bien-être des étudiants et développer ensemble comment l'apprentissage en ligne devait se faire. C'est dans cet esprit qu'ils continueront de défendre l'éducation publique.



Démantèlement du système d'éducation postsecondaire avec l'aide de la firme McKinsey & Company

- *Dougal MacDonald* -

Le 11 juin, le premier ministre de l'Alberta, Jason Kenney, a annoncé que son gouvernement avait signé un contrat de 3,7 millions de dollars avec McKinsey Calgary, filiale d'une société géante mondiale de conseil en gestion aux États-Unis, pour revoir le système d'enseignement postsecondaire de la province. McKinsey & Company, ou « la firme », est la plus grande société de conseil en gestion au monde ; bon nombre de ses employés sont devenus PDG de grandes sociétés ou de hauts fonctionnaires. L'ancien associé directeur de McKinsey, Dominic Barton, est maintenant ambassadeur du Canada en Chine. L'ancien employé Robert Greenhill est devenu président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

À première vue, la sélection de McKinsey par le Parti conservateur uni (PCU) pour passer en revue l'enseignement postsecondaire semble étrange. Selon le biographe de McKinsey, Duff McDonald, la firme « fournit des services de conseil en stratégie et en gestion, tels que des conseils sur une acquisition, l'élaboration d'un plan de restructuration d'une force de vente, la création d'une nouvelle stratégie commerciale ou des conseils sur la réduction des effectifs ». De toute évidence, aucun de ces services ne concerne l'éducation. Cependant, ils ne contredisent certainement pas la campagne néolibérale en cours pour financer et privatiser l'enseignement postsecondaire et en faire le valet de l'industrie.



Aucun des quatre partenaires de McKinsey Calgary ne revendique une expertise en éducation postsecondaire. En fait, trois d'entre eux citent comme principal domaine d'expertise leurs services rendus à l'industrie pétrolière et gazière, tandis que l'autre se concentre sur l'accompagnement professionnel de cadres. Il est difficile de voir en quoi cela les qualifie pour passer en revue

l'enseignement postsecondaire. Mais il ne faut pas se surprendre puisque l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur est parvenu à son poste en fournissant des conseils en communication au secteur privé. Sa seule expérience d'enseignement postsecondaire est dans des établissements d'études commerciales qui n'ont pas de raison d'être associées aux universités, car elles traitent le monde des affaires de manière non critique.

Cela ne veut pas dire que McKinsey & Company n'a jamais produit de rapports sur l'éducation postsecondaire. Par exemple, en 2012, elle a publié une étude intitulée « Refonte 101 : Un nouvel ordre du jour pour les dirigeants des universités et du système d'enseignement postsecondaire ? » Aucune des recommandations du rapport n'est une surprise. Le rapport ne fait que recycler les divagations habituelles des gouvernements réactionnaires comme celles de plus de partenariats avec l'industrie, les services donnés en sous-traitance, la réduction des avantages sociaux des employés, l'élimination des activités « non essentielles » et la consolidation des cours. Le rapport ne dit rien sur les conditions d'apprentissage des élèves ou les conditions d'enseignement des instructeurs et comment elles peuvent être améliorées. Il traite l'éducation comme une entreprise qui doit être gérée plus « efficacement », ce qui correspond à peu près à la façon dont McKinsey traitera l'enseignement postsecondaire de l'Alberta.

La deuxième raison pour laquelle le choix de McKinsey semble étrange est qu'un certain nombre d'entreprises qu'elle a conseillées ont par la suite connu certaines des plus grandes faillites commerciales de ces dernières décennies. Cela comprend l'effondrement d'Enron, la chute du fabricant de médicaments Valeant, l'échec du fonds spéculatif Galleon et diverses transactions louches liées aux frères Gupta d'Afrique du Sud. En outre, McKinsey a formulé des recommandations controversées pour certains clients douteux, notamment l'Agence fédérale du service de contrôle de l'immigration et des douanes des États-Unis (ICE) sous l'administration Trump, l'Arabie saoudite et le fabricant américain de médicaments Purdue Pharma. Les conseils de McKinsey à Purdue ont porté sur la façon de stimuler les ventes d'opioïdes. Purdue fait désormais face à 12 milliards de dollars de poursuites pour avoir provoqué et entretenu la crise des opioïdes.



Le PCU semble avoir une relation assez privilégiée avec McKinsey. Le 1er mai 2019, il a embauché David Knight Legg, ancien employé de McKinsey, en tant que conseiller en chef pour les affaires commerciales et financières. Celui-ci a accompagné le premier ministre Kenney lors de plusieurs voyages à l'étranger pour promouvoir les investissements. Le 5 juin, le ministre de l'Enseignement supérieur du PCU, Demetrios Nicolaidis, a publiquement cité un rapport de la

firme McKinsey publié en 2015 et intitulé *La jeunesse en transition*, qui conclut que seulement 34 % des employeurs et 44 % des étudiants pensaient qu'ils étaient préparés à affronter le marché du travail. Cela correspond parfaitement à l'ordre du jour du PCU qui est de lier plus étroitement l'éducation à l'offre de formation gratuite aux monopoles.

Depuis son élection en 2018, le PCU a mis en place un certain nombre de « refontes » pour tenter d'amener les Albertains à appuyer ses politiques. Chaque fois, il a veillé à ce que ceux qui mènent la mascarade parviennent à ses conclusions prédéterminées et l'examen de McKinsey ne fera pas exception. Une grande partie sera probablement des banalités néolibérales. Si l'examen comprend une véritable consultation de la population de l'Alberta, tout ce qui contredit les conclusions prédéterminées sera ignoré. Le PCU dira alors que les experts et le public appuient l'examen et ses conclusions.

L'aspect le plus révoltant de l'examen de l'enseignement postsecondaire sera peut-être la façon dont

les administrateurs des échelons supérieurs de divers établissements postsecondaires de l'Alberta accueilleront sans hésitation les « constatations », quelles qu'elles soient. Cela a été le modèle jusqu'à présent, même lorsque les compressions du PCU dans le financement de l'enseignement postsecondaire ont entraîné des pertes d'emplois, des gels d'embauche, des annulations de programmes, une augmentation des frais de scolarité, l'abandon de bibliothèques, etc. Cette destruction est acceptée de façon complaisante par les administrateurs au sommet des établissements postsecondaires qui répètent les dogmes tels que : « Nous devons nous adapter aux réalités fiscales actuelles ». Bien sûr, l'une des raisons pour lesquelles les administrateurs ont cédé aux campagnes anti-éducation du PCU est qu'en août 2019, le PCU a remplacé les présidents actuels des conseils d'administration de nombreuses institutions d'enseignement postsecondaires par ses propres agents, principalement du secteur de l'énergie.

L'examen du PCU de 3,7 millions de dollars laisse entendre qu'il y a un grand mystère sur ce qui doit être fait en ce qui concerne l'éducation postsecondaire en Alberta, mais il n'y a pas de mystère. Pour commencer, voici quatre étapes qui, selon plusieurs, devraient être prises dès que possible. Premièrement, le droit à l'éducation doit être légiféré. Deuxièmement, le financement de l'éducation doit être considérablement accru. Troisièmement, les frais de scolarité doivent être gelés, puis diminués et finalement éliminés. Quatrièmement, la pratique consistant à exploiter le corps professoral en embauchant selon un statut « saisonnier », sans sécurité d'emploi, sans avantages sociaux et avec des salaires insuffisants, doit cesser. Ces quatre étapes à elles seules contribueraient grandement à revigorer l'enseignement postsecondaire en Alberta afin qu'il puisse mieux s'acquitter de sa vraie mission, qui est de contribuer à l'avancement de la société en servant l'intérêt public.



Les indicateurs de performance: une autre idée zombie

- George Allen -

Comme des zombies qui sortent de leur cercueil, les indicateurs de performance (IP) sont de nouveau un enjeu brûlant parmi les représentants du gouvernement albertain et les administrateurs des établissements d'enseignement postsecondaire (EPS). Le 20 janvier, le ministre de l'Éducation supérieure, Demetrios Nicolaidis, a annoncé que les IP seraient mis en place en Alberta à partir du 1er avril et seraient utilisés pour déterminer le financement des universités, des collèges et des écoles de formation technique. Le 27 mars, Nicolaidis a reculé par rapport à sa déclaration originale et a dit que les IP seraient reportés à la fin de mai en raison des problèmes créés par la pandémie de la COVID-19, mais a affirmé que l'idée serait bientôt réactivée.

L'idée néolibérale des IP, qui tire son origine du monde des affaires, tente de lier « les coûts » de production d'un bien en particulier à l'intention fondamentale de réduire les coûts. C'est pour cela que la montée des IP est toujours accompagnée d'incessantes compressions budgétaires dans le système d'éducation public. Dans le domaine de l'enseignement postsecondaire, les IP les plus fréquents sont liés au nombre d'étudiants inscrits, au taux de diplomation et au taux d'embauche des diplômés. Mais dès le départ, il y a deux choses fautives avec l'idée des IP. En premier lieu, l'éducation est un investissement et non un coût. Deuxièmement, l'éducation n'est pas une marchandise ; c'est un bien public qui doit être constamment élargi pour engendrer l'amélioration continue de la société.

Les IP existent depuis longtemps, mais ce n'est pas fortuit qu'ils soient devenus à la mode durant l'époque Reagan/Thatcher comme un aspect du mouvement néolibéral de transformer les universités en des places d'affaires, le tout avec des structures de la base au sommet qui favorisent le secteur des

entreprises. Des détails mineurs tels que la gouvernance collégiale (qui est maintenant réduite à celle d'un rituel dans la plupart des institutions d'EPS) et la liberté académique (qui est maintenant attaquée sous différents prétextes, tels que le « manque de civilité ») ont été qualifiés d'entraves à pouvoir « faire des affaires », de manière similaire aux droits des travailleurs et à la réglementation environnementale. Comme l'a déjà déclaré de manière infâme Thatcher : « Il n'y a pas de société ; il n'y a que les marchés ». Alors la perspective néolibérale est que le soi-disant libre marché devrait gouverner les IP, et les gérants d'affaires devraient faire fonctionner les établissements d'enseignement postsecondaire avec cela en tête.

Dans le passé, les IP ont atteint des sommets d'absurdité. C'est surtout ainsi en raison des tentatives de tout réduire à des chiffres. Dans les années 1980, en Nouvelle-Zélande, le gouvernement a fait la proposition ridicule « coût par pied carré » comme un véritable indicateur de l'efficacité des institutions d'EPS. D'autres gouvernements ont suggéré de traiter les diplômés comme un « produit » du personnel, de la bibliothèque, de l'informatique et des autres coûts nécessaires à « leur » production. Une troisième approche consiste à lier la « performance » directement aux seuls taux d'embauche des diplômés, comme si cela était même possible dans l'économie à la demande d'aujourd'hui, alors que beaucoup sont des travailleurs à temps partiel sans sécurité, même dans les établissements d'enseignement postsecondaire.



Des tentatives maladroites d'appliquer « l'approche numérique » à l'évaluation de l'efficacité des EPS montrent encore et encore qu'il est presque impossible de mesurer ce que les établissements d'enseignement postsecondaire font ou devraient faire. Les taux de diplomation peuvent être mesurables. Mais comment, par exemple, attribuer un chiffre à la contribution sociale, à la pensée critique, à la créativité, à la tolérance, aux compétences en résolution de problèmes, au leadership, à la sagesse, à l'accès pour les groupes marginaux, à la diversité du personnel enseignant, etc. ? Les chercheurs ont passé des décennies à essayer de clarifier ce que sont ces choses, sans parler de la façon de les mesurer. Les IP ignorent donc simplement ces facteurs importants. Les

gouvernements et les administrateurs qui font leurs appels d'offres, en faisant la promotion des IP, affirment essentiellement que ce qui ne peut pas être quantifié n'a pas de valeur et peut donc être ignoré. Peut-être devraient-ils écouter de plus près la célèbre maxime d'Einstein : « Ce qui compte ne peut pas toujours être compté et ce qui peut être compté ne compte pas forcément. »

Un autre point est que les éléments qui doivent être « mesurés » par les IP ne sont souvent même pas sous le contrôle de l'université ni de son personnel enseignant. Par exemple, lorsqu'un gouvernement réduit ses budgets de fonctionnement, la réponse de l'université ne peut être que de s'opposer aux compressions ou de plier l'échine et de trouver des moyens d'éliminer du personnel et des programmes pour respecter les nouvelles directives budgétaires, sans tenir compte du fait que le personnel est le producteur de toute la valeur. Malheureusement, la deuxième alternative est celle que les établissements postsecondaires de l'Alberta ont choisie. Pas une seule institution d'EPS n'a résisté aux compressions du gouvernement du PCU ou à la prescription des IP. Bien sûr, le fait qu'en août dernier le PCU ait remplacé les présidents actuels des conseils d'administration des établissements d'enseignement postsecondaire par leurs propres représentants de l'industrie a contribué à miner la résistance interne.

Il est illusoire de penser que les IP garantiront en quelque sorte la « reddition de comptes » ou

produiront « l'excellence » en matière d'EPS. L'idée est une insulte aux éducateurs, aux étudiants et au personnel de soutien ainsi qu'une fausse représentation des véritables objectifs de l'éducation. L'éducation n'est pas une entreprise et ne doit pas non plus être un simple valet de l'industrie. Les chiffres des IP ne fourniront aucune indication si l'objectif est vraiment d'améliorer nos établissements d'enseignement postsecondaire.

Cependant, l'autre point est qu'il est tout aussi possible que les IP puissent produire exactement la conclusion opposée à celle des réducteurs de coûts. Si c'est le cas, ils pourraient être utilisés pour montrer que ce dont les universités ont réellement besoin, ce ne sont pas des compressions, mais davantage de financement, une législation affirmant le droit à l'éducation, plus des professeurs avec un statut permanent et des avantages sociaux, un équipement plus nombreux et de meilleure qualité ainsi que le gel, la diminution et éventuellement l'élimination de tous les frais de scolarité.



Les défis de l'enseignement postsecondaire en Ontario

- Steve Rutchinski -

Des défis importants existent dans tout le secteur de l'enseignement postsecondaire à l'approche de la session d'automne 2020-2021 alors que la pandémie de la COVID-19 continue. Le façonnement de l'enseignement postsecondaire au cours de décennies de régression et d'offensive antisociale a laissé à l'ensemble du système peu d'options: soit un changement de direction au service du progrès de la société canadienne, soit encore davantage de crises et de chaos.

Le directeur général de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU), David Robinson, a récemment fait le point que « la pandémie de la COVID-19 a nettement mis en relief les failles présentes depuis longtemps au sein de nos universités et collèges. La dépendance croissante de nos établissements au financement privé, l'exploitation de la main-d'œuvre précaire et le virage vers les programmes d'études et les projets de recherche répondant aux besoins du marché ont fait en sorte que nous sommes mal préparés à faire face à la crise actuelle[1] ».

« Au cours des 30 dernières années, écrit-il, les gouvernements de différentes allégeances politiques ont progressivement refilé aux étudiants le coût de l'éducation postsecondaire et graduellement diminué le financement public. Cette transition a été d'une ampleur stupéfiante. Alors qu'en 1990 un peu plus de 80 % des fonds de fonctionnement des universités provenaient de subventions gouvernementales, ce chiffre avait plongé en 2018 à environ 47 %. » Le résultat, fait-il remarquer, est que « nos établissements sont devenus financièrement dépendants des droits de scolarité et notamment, des frais scandaleusement élevés imposés aux étudiants



internationaux. Les établissements qui en sont venus à compter sur ces frais pour soutenir leurs opérations risquent d'être confrontés à une chute dévastatrice de ces revenus si la pandémie doit se poursuivre dans la prochaine année académique ».

Entre 2008 et 2018, il y a eu une baisse de 11 % du financement provincial par étudiant à temps plein. Au total, 53 % du financement universitaire provient des frais de scolarité. Les universités dépendent en moyenne des frais de scolarité des étudiants étrangers pour 20 % de leurs revenus. En 2018, plus de 500 000 étudiants internationaux ont étudié au Canada, rapportant plus de 6 milliards de dollars en frais de scolarité[2].

Piller les étudiants étrangers pour qu'ils poursuivent des études postsecondaires est une autre expression du racisme organisé par l'État au Canada, tout comme la traite des êtres humains perpétrée dans le cadre de programmes de travailleurs migrants parrainés par le gouvernement qui refuse à ces travailleurs « invités » le statut de résident canadien.

Les universités et les collèges ont été encouragés par le gouvernement fédéral, en particulier depuis la crise économique de 2008, à résoudre leurs difficultés financières en augmentant les frais de scolarité et en recrutant des étudiants étrangers. Alors que les banques et les oligarques financiers ont été renfloués et que la société était aux prises avec le fardeau de la dette, le coût de l'enseignement postsecondaire a été de plus en plus transféré aux étudiants et à leur famille sous la forme de frais de scolarité et de dettes plus élevés. Cela a également entraîné une augmentation de la taille des classes pour les étudiants et une explosion de l'enseignement contractuel précaire pour les professeurs.

La plupart des gens dans le secteur de l'éducation postsecondaire - des étudiants aux professeurs en passant par le personnel administratif, d'entretien, de service et de nettoyage - s'inquiètent de la perspective d'une nouvelle série de compressions dans le financement de l'éducation publique par divers niveaux de gouvernement une fois que les mesures de financement d'urgence dues à la COVID-19 prendront fin. Selon le magazine en ligne *University Affairs*, le Manitoba et l'Alberta ont demandé aux établissements d'enseignement supérieur d'élaborer des scénarios de réduction budgétaire pouvant aller jusqu'à 30 % et, dans ce sens, certaines universités licencient déjà du personnel non universitaire à court terme[3].

Les universités de tout le pays semblent élaborer leurs plans avec peu ou pas de participation des membres du milieu universitaire. L'Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario (OCUFA) s'est opposée à cette situation lors d'une récente consultation tenue avec le Conseil consultatif du ministère des Collèges et Universités, sous les auspices du Comité ontarien de l'emploi et de la relance. Le mémoire de l'OCUFA souligne que « Depuis mars, les membres du personnel académique se sont consacrés à traverser le trimestre tout en prenant le plus grand soin possible de leur famille et de leur communauté. Sur le campus, les membres ont dû en l'espace de 24 heures se mettre à faire de l'enseignement à distance d'urgence (ERT) » qui a été définie par les administrations universitaires comme une décision temporaire. C'est un changement qui a créé une myriade de défis pour le corps professoral.

L'OCUFA poursuit: « Il semble que les programmes d'enseignement à distance ne seront probablement pas aussi temporaires que nous l'espérons tous. Bien que certaines recherches et opérations sur le campus puissent reprendre d'ici le début du semestre d'automne, la plupart des universités ont officiellement annoncé que la majeure partie de la session d'automne se fera à distance ... Il est également prévu que, là où la distanciation physique est possible, certains projets de recherche reprendront également sur les campus. Cette dépendance à l'ERT crée de nouveaux défis et exacerbe certaines des tensions que le corps professoral a connues lors de la transition vers l'enseignement à distance. À cette tension s'ajoute le fait que la plupart des universités ne consultent les professeurs que superficiellement ou pas du tout au sujet de ces défis imminents. Si nous voulons réussir à dispenser un enseignement postsecondaire durant cette pandémie, il est primordial que la

gouvernance collégiale et les droits de la négociation collective des professeurs soient respectés[4]. »

Les étudiants, les professeurs et le personnel - ceux qui sont les plus touchés par les conditions dans les établissements postsecondaires - ont été essentiellement marginalisés, sans avoir leur mot à dire sur la sécurité ou la qualité de leurs conditions de travail et d'apprentissage. On ne peut pas permettre que se perpétue la situation où d'autres prennent des décisions qui peuvent affecter négativement leur vie et que leur seul rôle est de réagir une fois que la décision est prise. Les membres de la communauté universitaire doivent continuer à faire entendre leurs voix et adopter des positions proactives afin de déterminer leurs conditions de travail et d'apprentissage et la direction même de l'enseignement postsecondaire.

Notes

1. « L'éducation postsecondaire post-pandémie », David Robinson, Bulletin de l'ACPPU, mai-juin 2020.
2. « Containing the Impact of COVID-19 on Higher Education », par Michael A. O'Neill, policyoptions.irpp.org
3. *Ibid*
4. « COVID019 and the Academy », mémoire d'énoncé de politique de l'OCUFA.



La situation de l'éducation supérieure en Ontario

- Entrevue avec Colleen Burke -



Des étudiants de niveau postsecondaire manifestant à Toronto le 18 janvier 2020 contre les coupes budgétaires du gouvernement Ford en éducation.

Forum ouvrier s'est entretenu avec Colleen Burke, présidente de la section locale 1998 du Syndicat des Métallos, sur ce qui se passe à l'Université de Toronto et dans les établissements d'enseignement supérieur en général. Le personnel administratif et technique de l'Université de Toronto, représenté par la section locale 1998 du Syndicat des Métallos, est essentiel au fonctionnement de l'enseignement supérieur. Les cadres supérieurs de l'Université de Toronto et de tout l'enseignement supérieur aiment à dire « Merci pour tout ce que vous faites », mais ils décident avec arrogance quels seront les protocoles de « retour au travail » tandis que les travailleurs n'ont pas leur mot à dire et sont censés réagir aux décrets de la direction.

Forum ouvrier : Commençons par une brève introduction.

Colleen Burke : D'accord. Je suis présidente de la section locale 1998 du Syndicat des Métallos. Nous représentons plus de 8 000 membres - le personnel administratif et technique de l'Université de Toronto, de l'Université Victoria, du Collège St. Michael et de l'École de l'Université de Toronto.

Nos membres travaillent à domicile depuis environ le 20 mars. L'université fonctionne toujours. Bien que la plupart des bâtiments soient fermés, il existe quelques exceptions telles que les édifices des résidences, les services de santé pour ceux qui se trouvent sur le campus, et ainsi de suite.

Organiser le travail de tout le monde pour qu'il se fasse à domicile a été une transition énorme et, bien sûr, il y a des techniciens de laboratoire, des gens de la restauration et d'autres qui ne travaillent pas parce que leur travail ne peut pas être fait à domicile. Beaucoup de contrats se sont poursuivis jusqu'au 30 avril. Ensuite, il y a ceux qui sont employés dans des camps d'été pour enfants ou embauchés pour les huit semaines de remise des diplômes et ainsi de suite. Nous avons également environ 3 000 à 3 500 occasionnels et l'université a également prolongé la garantie de rémunération pour nos membres occasionnels. Ça, c'était très bien.

Nous avons également connu des licenciements temporaires dans quelques départements. Environ 70 personnes à plein temps ont été licenciées pendant 13 semaines. Elles seront admissibles à la prestation canadienne d'urgence et, encore une fois, l'université est intervenue avec 1 000 \$ de plus par mois et en payant les deux portions de leurs prestations médicales.

FO : Quels sont les principaux problèmes auxquels le syndicat et vos membres sont confrontés ?

CB : Avant la fermeture, beaucoup étaient inquiets et voulaient travailler à domicile, mais ils ont été empêchés de le faire dans la plupart des cas. Ce n'est que lorsque la province a déclaré une situation d'urgence que l'enjeu du travail à domicile a été résolu. Jusque-là, nous étions très occupés par les problèmes de santé et de sécurité. Même maintenant, nous traitons les problèmes de santé et de sécurité des membres qui fournissent des services aux étudiants sur le campus, dans les résidences, les services de santé pour les étudiants, les services informatiques, etc. Pour les personnes travaillant à domicile, la garde d'enfants est un gros problème. Les gestionnaires s'appuient sur le personnel qui travaille et sont à la fois des parents à domicile. Officiellement, la position de l'université est que les gestionnaires devraient être flexibles, mais certains gestionnaires harcèlent beaucoup nos membres. Nos membres s'inquiètent également des licenciements. Certains départements ordonnent aux gens de prendre des vacances. Le syndicat a accepté cela comme moyen d'atténuer les licenciements.

FO : Est-ce qu'on entend parler de la façon dont vous allez faire la transition vers le retour au travail ?

CB : Le plan de santé et de sécurité pour le retour au travail est un gros enjeu pour le syndicat. L'université a publié une feuille de route sur le retour au travail. Nos comités mixtes de santé et de sécurité n'ont jamais participé à l'élaboration du plan de santé. L'université se réserve cela comme une prérogative de gestion. Il en va de même pour les protocoles de retour au travail. Cela entraînera inévitablement toutes sortes de plaintes après coup. Nous avons un responsable de santé et de sécurité à plein temps, mais ce ne sera pas facile. Notre section locale des Métallos collabore avec d'autres syndicats et d'autres sur le campus pour élaborer des protocoles appropriés de retour au travail dans les divers milieux de travail. C'est ainsi que ça se passe dans tous les établissements d'enseignement postsecondaire, je pense.

La section locale 1998 du Syndicat des Métallos travaille au sein des syndicats et des associations d'employés de l'Université de Toronto (UTEAU), un groupe de coordination informel d'associations étudiantes, de syndicats et d'associations de professeurs sur les trois campus de l'Université. Nous travaillons sur un document commun concernant nos valeurs, nos aspirations, etc. à la lumière de la

COVID-19, afin d'identifier nos revendications immédiates à l'université et nos revendications à plus long terme au gouvernement provincial. Les universités sont déjà sous-financées et nous sommes inquiets de ce qui va se passer quand cette crise immédiate sera résorbée.

Les services de garde vont poser un autre sérieux problème. Environ 70 % de nos membres sont des femmes et ce sont elles qui en portent et en porteront le plus gros fardeau. Je connais une membre qui a dû prendre un congé pour raison de stress parce que travailler à la maison pendant qu'elle s'occupait des enfants était trop difficile. Certaines personnes raccourcissent leur semaine de travail en prenant des jours de vacances ici et là. D'autres peuvent opter pour le temps partiel, si possible, car c'est trop compliqué sans services de garde.

Comment les gens vont-ils même se rendre au travail et en revenir en toute sécurité ? Les gens sont à juste titre préoccupés par le transport en commun. Qui est responsable de veiller à la santé des usagers des transports en commun ? Au fur et à mesure que les activités recommencent, ce sera une sérieuse préoccupation.

FO : Y a-t-il autre chose que tu aimerais partager avec nos lecteurs ?

CB : Nous sommes tous très préoccupés par l'impact financier de la pandémie de la COVID-19. Tout le monde au niveau postsecondaire regarde ce qui se passera en septembre. Combien d'élèves se présenteront ? Combien d'étudiants internationaux viendront ? La réalité ici est que les étudiants internationaux sont considérés comme une vache à lait. Les frais de scolarité des étudiants internationaux représentent environ 20 % des revenus en frais de scolarité de l'Université de Toronto. Combien seront prêts à payer un prix exorbitant pour une expérience d'éducation en ligne, c'est-à-dire sans enseignement en classe ?

Il n'y a eu aucune annonce de financement fédéral de soutien à l'éducation postsecondaire. Nous voulons obtenir un soutien financier pour surmonter l'impact de cette pandémie. Je sais que les étudiants veulent également des réductions de frais de scolarité et j'appuie cela. Mais l'enseignement postsecondaire lui-même va avoir d'énormes problèmes sans financement supplémentaire. Et lorsque nous en sortirons, verrons-nous une autre série de mesures d'austérité ?

Cette année 2020 est une année de négociation des conventions collectives à l'Université de Toronto et tous les travailleurs du secteur de l'éducation postsecondaire négocient dans le cadre des mesures d'austérité de 1 % imposées par le projet de loi 124. Curieusement, depuis le début de la pandémie, ces problèmes sont loin d'être les seuls auxquels nous devons faire face.



Site web: www.pccml.ca Courriel: forumouvrier@cpcml.ca